

**COMISSÃO DA CEDEAO**

**COMMISSION DE LA CEDEAO**

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



**ECOWAS COMMISSION**

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

**APPEL A CANDIDATURES**

**Pour la Sélection d'un consultant pour l'évaluation finale /  
capitalisation et formulation d'une phase II du « Programme  
d'Appui à la Commercialisation du Bétail en Afrique de l'Ouest »  
PRIDEC/ PACBAO**

**Référence : ARAA/PRIDEC/PACBAO/2022/SCI/23**

**Date de publication: 13 juillet 2022**

**Date limite de Dépôt : 03 Août 2022**

## 1- Contexte

La Confédération Suisse a signé une convention de financement avec la CEDEAO pour apporter son "Appui au renforcement des capacités de la Commission de la CEDEAO pour la mise en œuvre de la Composante Régionale du Programme Régional pour l'Investissement et l'Elevage dans les Pays Côtiers (PRIDEC) dans le cadre d'ECOWAP 2025" pour la période 2017 à 2021. Cette convention a été prolongée au 30 juin 2023 à cause de la Covid19 qui a entraîné le retard dans le démarrage des projets pilotes.

Le financement de la DDC s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui à la commercialisation du bétail et de la viande en Afrique de l'Ouest (PACBAO), qui est un programme à dimension transfrontalière et régionale dont l'objectif est de créer des conditions favorables à l'augmentation des revenus des éleveurs, en s'appuyant sur le secteur privé régional du commerce du bétail et les institutions publiques régionales.

Le PACBAO-PRIDEC est principalement financé par les ressources de la Confédération suisse sous la supervision du Bureau de coopération suisse (DDC) au Burkina-Faso. Le financement de la DDC favorisera donc l'accès des éleveurs à des marchés rémunérateurs, rendant l'élevage plus attractif, source d'emplois et de revenus, notamment pour les jeunes et les femmes, et contribuant à l'intégration régionale et à la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Dans la perspective de la clôture du projet en juin 2023 (avril 2023 pour les projets de terrain), et en complément du suivi périodique effectué tout au long de l'exécution de ces projets, la CEDEAO veut procéder à une évaluation finale à cette étape de la mise en œuvre et à une capitalisation de bonnes pratiques afin de contribuer à l'élaboration du Phase2 du programme.

L'évaluation finale permettra de déterminer les progrès, d'identifier les questions nécessitant des décisions et des mesures correctives, les leçons apprises sur la conception, la mise en œuvre et la gestion des projets ; d'analyser si le projet a atteint les résultats escomptés et proposer, le cas échéant, des corrections et/ou des ajustements dans le cadre de la phase II du programme.

Elle consistera en une analyse approfondie des processus de mise en œuvre des projets et des résultats engrangés. Outre l'exposé argumenté de cette analyse, le

rapport d'évaluation doit également comprendre le cadre de suivi des résultats ainsi que des documents utiles.

La capitalisation s'appuiera sur l'analyse des expériences pratiques, des approches méthodologiques et conceptuelles de mise en œuvre des actions pour faire ressortir quelques succès, innovations, échecs, potentialités et obstacles des projets et, ainsi, dégager les expériences et pratiques pertinentes à diffuser.

Fort des différents acquis obtenus, une deuxième phase du programme permettra de renforcer et de consolider les acquis majeurs de cette première phase. Egalement, la première phase ayant testé des modèles pilotes, la deuxième phase mettra l'accent sur une mise à l'échelle des modèles les plus pertinents et le renforcement des dispositifs régional et nationaux d'amélioration des flux commerciaux tout le long des corridors. Les présents TDR qui rentrent dans le cadre de l'évaluation finale/capitalisation et formulation de la deuxième phase du programme définissent les conditions de recrutement d'un consultant. L'étude sera supervisée par un comité restreint placé sous la responsabilité du CAERE, coordonnée par le DADR.

## **2- Objectifs du programme**

L'objectif général du Programme est de développer des chaînes de valeur bétail-viande compétitives, régionales et inclusives, en valorisant l'élevage pastoral et agropastoral ouest-africain, insérant les éleveurs et pasteurs (gardiens de troupeaux) à ces chaînes de valeur dans des conditions rémunératrices, et satisfaisant la demande de viande des ménages de la région

De manière spécifique, il s'agit de :

- fluidifier le commerce de bétail vif le long des couloirs transnationaux et les zones frontalières à travers l'appui à la gestion des politiques publiques concernant la filière Bétail-viande et le dialogue multi-acteurs ;
- renforcer l'organisation des acteurs privés notamment la Confédération des Fédérations Nationales de la filière Bétail-viande pour l'Afrique de l'Ouest (COFENABVI-AO), le long des chaînes de valeur et la structuration de ladite filière ;
- stimuler les investissements innovants de la part des entrepreneurs et des organisations de producteurs de la filière bétail-viande et le développement des services financiers et assurantiels adaptés à travers des appels à propositions de projets.

### 3- Résultats attendus du programme

Les résultats attendus de communs accords entre les deux parties (CEDEAO-DDC) pour le PRIDEC sont les suivants :

le dialogue politique entre les acteurs aux différentes échelles concernées ;

la mise en œuvre de règles et d'aménagements concrets essentiels pour la transhumance et la gestion durable des espaces agro-pastoraux ;

l'amélioration de la valorisation économique des flux générés par la transhumance et la commercialisation de l'élevage dans les pays côtiers ;

le renforcement de l'association agriculture-élevage dans les régions concernées dans ses dimensions sociales, économiques, techniques et foncières ; et

l'amélioration des conditions sanitaires de transit des troupeaux dans les espaces transfrontaliers.

Au niveau contractuel, il est prévu un accord global avec la CEDEAO sur l'ensemble du programme et un contrat avec la COFENABVI-AO pour la composante « renforcement du secteur privé ».

### 4- Composantes du projet

Le PACBAO, dans son ensemble, repose sur trois composantes soutenues dans le cadre de l'Appui au renforcement des capacités de la Commission de la CEDEAO pour la mise en œuvre de la composante régionale du PRIDEC dans le cadre d'ECOWAP 2025. La composante 1 et la composante 3 sont directement mises en œuvre par la CEDEAO sous la coordination de l'ARAA et la composante 2, mise en œuvre par le COFENABVI sur la base d'un contrat avec la DDC.

Ces trois composantes se présentent ainsi qu'il suit :

- **Composante 1** : « Soutien aux capacités opérationnelles de la Direction Agriculture et Développement dans son mandat de coordination et pilotage du PRIDEC dans le cadre du PRIDEC l'ECOWAP 2025. »
- **Composante 2** : Renforcement de l'organisation des acteurs privés et la structuration de la filière bétail-viande
- **Composante 3** : « Financement des initiatives et innovation de développement à caractère régional dans le cadre de la facilitation du Développement de

l'Élevage et du commerce du Bétail-viande », déclinée à travers les activités ci-dessous :

Ces composantes sont structurées en quatre volets :

- **Volet 1** : Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles du Département de l'Agriculture Environnement et Ressources en Eau (DAERE) de la Commission de la CEDEAO en vue de lui permettre de remplir son mandat régalien d'orientations stratégiques et de suivi, et offrir des services dans la prévention, la gestion et la surveillance des maladies animales transfrontalières (TADs), à travers le Centre Régional de Santé Animale (CRSA) ;
- **Volet 2** : Améliorer le fonctionnement du commerce de bétail vif le long des couloirs transnationaux prioritaires, en particulier au niveau des zones transfrontalières (politiques et dialogue) ;
- **Volet 3** : Renforcer l'organisation des acteurs privés et la structuration de la filière bétail-viande ;
- **Volet 4** : Stimuler les investissements innovants de la part des entrepreneurs ou des groupements de producteurs de la filière bétail-viande et le développement de services financiers et assurantiels adaptés.

### 5- Mise en œuvre du Projet

Les composantes 1 et 3 sont mises en œuvre directement par la CEDEAO tandis que pour la composante 2, le contrat entre la DDC et la COFENABEVI-AO a été signé en septembre 2018, mais les activités de terrain n'ont démarré effectivement qu'en 2019. Pour ce qui est de la composante 3 concernant le démarrage des projets pilotes sélectionnés à travers l'appel à proposition de projets, un atelier de renforcement de capacités des porteurs sélectionnés a été organisé en février 2021 au Togo et a permis de lancer officiellement le démarrage des projets de terrain, de renforcer les capacités techniques des porteurs et de permettre un échange fluide d'informations entre l'ARAA, la Coopération suisse, le Backstopping et les porteurs des projets de terrain.

### 6- Objectifs de l'étude

La démarche de mise en œuvre de l'étude devra permettre de répertorier et de recueillir les transformations/changements ; et les pratiques nouvelles/expériences générées par le programme notamment sur les 16 appels à projet afin de produire de

la connaissance partageable, diffusable et répliquable en vue de l'élaboration d'une phase 2 du programme.

Les objectifs principaux assignés de l'étude sont les suivants :

A partir des résultats des opérations pilotes financées par le projet,

- ✓ rendre compte aux différentes parties prenantes de la performance des projets financés par le projet à ce jour. Il s'agira d'évaluer les résultats déjà atteints et les activités réalisées en lien avec les objectifs du projet en termes de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de viabilité à cette étape de mise en œuvre du Projet ;
- ✓ renseigner/documenter les expériences (bonnes pratiques générées ou notifiées et les leçons apprises) à partir d'une analyse des résultats du projet en général, et de chacun des 16 projets de terrain mis en œuvre dans les pays suivants : Togo, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Guinée, Ghana, Nigéria, Cap vert, Tchad, Burkina Faso, ... en mettant en évidence les spécificités contextuelles/géographiques des zones du projet ;
- ✓ formuler une phase II du programme sur la base des résultats de l'évaluation finale et de la capitalisation dans le cadre de l'opérationnalisation de l'ECOWAP 2025.

## **7- Résultats attendus de l'étude**

### **Résultat 1 : Une évaluation finale du programme**

L'évaluation finale portera sur les six critères d'évaluation : pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité et prise en compte du genre dans le cadre de la mise en œuvre du programme dans l'ensemble de ses trois composantes.

L'analyse de la pertinence consistera à examiner la correspondance de chaque projet avec : i) les orientations des politiques nationales et régionales concernées ; ii) les besoins et attentes des bénéficiaires finaux ; iii) les stratégies et interventions des autres parties prenantes dans le territoire couvert par l'action du projet (administrations publiques, ONG, entreprises privées, collectivités locales, ...) Cette analyse sera complétée par une appréciation de la cohérence interne de chaque projet, c'est-à-dire la concordance des divers moyens et instruments mobilisés pour concourir à la réalisation des objectifs<sup>1</sup>. L'analyse de la pertinence examinera également dans quelle

---

<sup>1</sup> Cette analyse de la cohérence interne pourra nécessiter d'explicitier la logique d'intervention du projet.

mesure la conception de chaque projet a reposé sur une réelle prise en compte de la situation et des intérêts respectifs des parties prenantes

L'analyse de l'efficacité comprendra tout d'abord une appréciation du taux de réalisation des activités (comparaison entre les réalisations attendues et les réalisations effectives), puis une appréciation du degré d'atteinte de l'objectif global et, surtout, des objectifs spécifiques de chacun des projets. Elle examinera également dans quelle mesure les missions périodiques de suivi effectuées par l'ARAA ont contribué à améliorer l'efficacité de chacun des projets, notamment en impulsant (ou validant) des réajustements dans l'exécution des activités<sup>2</sup>.

L'analyse de l'efficience visera à apprécier si les ressources allouées à chaque projet (dont la subvention de la CEDEAO) ont été converties en résultats de façon optimale. A cet effet, il s'agira principalement : i) d'apprécier si les moyens nécessaires à l'exécution de chaque projet ont bien été mis en place et si oui, en temps voulu et en respectant les coûts inscrits dans le budget initial ; ii) d'analyser les éventuels retards et dépassements constatés ; iii) lorsque la situation s'y prête, de faire une analyse économique en vue de dégager le gain économique, de mesurer les coûts unitaires des réalisations et de les comparer à ceux observés dans des projets similaires.

L'analyse de l'impact consistera à apprécier les effets à long terme (ou les perspectives d'effets), positifs et négatifs, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité à chacun des projets, directement ou non (effets directs et indirects), intentionnellement ou non (effets attendus et inattendus). Une attention particulière sera portée aux impacts de chaque projet sur l'égalité et les rapports hommes / femmes.

L'analyse de la durabilité visera à apprécier si les résultats déjà obtenus (ou en voie d'obtention) sont de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée et, si oui, à quelles conditions. Cette analyse distinguera les différents niveaux de durabilité : institutionnelle, technique, financière et environnementale.

## ***Résultat 2 : Une capitalisation des principaux enseignements/bonnes pratiques par domaine technique***

---

<sup>2</sup> Ce dernier point de l'analyse de l'efficacité constituera une contribution à l'axe « processus / dispositif » de l'évaluation.

Pour plus d'efficacité et d'efficience de l'exercice de capitalisation, les éléments d'appréciation suivants pourront guider le consultant :

### Thématiques retenues et les éléments d'appréciation

<b>Domaines techniques retenus pour la capitalisation</b>	<b>Eléments d'appréciation</b>
<b>Intensification</b> de la production d'animaux de boucherie de qualité	Pratiques innovantes, infrastructures, certification, indices de prix, approvisionnement, disponibilité, accessibilité, foncier
Renforcement des <b>liens d'affaires</b> entre les acteurs le long de la filière	Types d'accords, conventions, négociation, bénéfices tirés, éventuels financements identifiés, la collaboration entre les acteurs impliqués, bonnes pratiques
Renforcement des <b>capacités des acteurs</b> sur le long de la chaîne de valeur	Modules de formation, gestion de l'information, les accords, modèles de structuration ...
<b>Modernisation</b> du commerce du bétail et de la viande,	Normes, hygiène, inspection, certification, politique des prix, approvisionnement, distribution
<b>Transformation</b> de la viande	Normes, hygiène, inspection, certification, politique de prix, approvisionnement, distribution, emballage, labélisation
<b>Facilitation</b> du Commerce du Bétail et de la Viande sur les principaux corridors d'exportation de bétail	Corridors, facilitations, entraves, distribution, acteurs intermédiaires, goulots d'étranglement, accessibilité
Amélioration de la <b>productivité</b>	Coût de la production, intrants, distribution, normes...

Pour chacun des domaines listés dans le tableau ci-dessus, l'exercice de capitalisation visera à tirer les enseignements d'ordre technique ou méthodologique dans la perspective i) de la poursuite de l'action par les porteurs de projets concernés, ii) de la mise en œuvre d'une action similaire par d'autres porteurs de projets, iii) d'adoption de mesures de politique publique à l'échelle nationale ou régionale ou iv) de programmes de recherche à conduire.

Elle peut éventuellement permettre de nourrir la formulation de la phase II du projet.

Quelques thèmes de capitalisation sont évoqués comme piste. Cependant, il reviendra au prestataire d'apprécier la pertinence et l'arrimage avec les ambitions affichées par chaque projet

- Innovations institutionnelles : contribution à l'évolution du cadre réglementaire, implication des pouvoirs publics dans le financement durable des activités de la filière bétail viande
- Innovations permettant de renforcer les aspects de la démarche d'organisation des acteurs pour garantir ou accompagner cette démarche,
- Innovation sur les aspects transversaux : réglementation, certification, hygiène, contrôle, gestion des déchets issus des production, valorisation des produits et labélisation
- Innovations favorisant un accès permanent et durable des éleveurs aux intrants de qualité produits à prix compétitifs ; l'accès aux marchés
- Innovation sur les contractualisations entre producteurs et entreprises de transformation, entre producteurs et commerçants,
- Techniques et pratiques résilientes au changement climatique, dynamiques de diffusion et d'adoption des techniques et pratiques résilientes dans la production, transformation et commercialisation ; organisation des acteurs
- Innovations dans le développement de la filières bétail viande en situation de crises sanitaires et aux problèmes d'insécurité, à l'accès aux zones sensibles

Les résultats attendus de la capitalisation sont de rendre compte des acquis et leçons de l'expérience sur la base des quatre (4) volets du programme à savoir :

- Le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles du Département de l'Agriculture Environnement et Ressources en Eau (DAERE)
- L'amélioration du fonctionnement du commerce de bétail vif le long des couloirs transnationaux prioritaires, en particulier au niveau des zones transfrontalières (politiques et dialogue) ;
- Le renforcement de l'organisation des acteurs privés et la structuration de la filière bétail-viande ;
- L'incitation aux investissements innovants de la part des entrepreneurs ou des groupements de producteurs de la filière bétail-viande et le développement de services financiers et assurantiels adaptés.

La capitalisation portera plus particulièrement, sur :

- La documentation des bonnes pratiques et enseignements/leçons apprises tels que : la problématique, de la commercialisation notamment sur les thématiques connexes à savoir : les sources d'approvisionnement, les capacités de production, les innovations apportées, les approches développées en lien avec la prise en compte des normes, de la législation, de l'indice de prix, d'adaptation au changement climatique, sans oublier les conditions sanitaires, de travail, l'enrôlement de nouveaux acteurs...)
- L'identification et la documentation des résultats clés et changements majeurs observés sur des thématiques comme les normes, circuits, les entraves, les fluctuations de prix, les opportunités nouvelles créées, les nouveaux acteurs enrôlés, inspection et contrôle réalisés par le projet des contextes des zones d'intervention des 16 projets ;
- L'analyse des écarts observés dans la mise en œuvre des différents projets
- Des sentiers de pérennisation pour chaque expérience documentée au niveau de tous les projets qui ont pu au-delà des difficultés (crise sanitaire et autres contingentements sont répertoriées et des actions clés proposées pour leur renforcement. Il s'agit d'envisager des possibilités de prise en compte de la problématique liée aux conditions de travail, à la logistique nécessaire pour assurer un plein potentiel pour la commercialisation, la formation de qualité des acteurs, sans oublier la certification des produits

### ***Résultat 3 : Un programme phase II du PACBAO élaboré***

Sur la base des résultats de l'évaluation finale et de la capitalisation, le consultant proposera un document de phase 2 de PACBAO. Ce document doit respecter le nouveau canevas ProDoc de la DDC structuré autour des principaux points suivants : a) description et analyse du contexte, b) Résultats et leçons apprises, c) Objectifs, d) Stratégie de mise en œuvre, e) Organisation, gestion et administration, f) Ressources, g) Analyse des risques, h) Monitoring et évaluation, i) Annexes (cadre logique, budget détaillé, cadre institutionnel, etc.).

### **8- Principales tâches du consultant**

Le consultant devra :

- Participer à une réunion de cadrage avec la CEDEAO pour harmoniser la compréhension des présents termes de référence et ajuster la méthodologie qui sera validée ;
- Elaborer et soumettre une méthodologie détaillée qui inclut les outils de collecte de données et le plan de travail pour avis et validation avant le démarrage de la collecte de données ;
- Faire une revue et une analyse de la documentation du projet mis à disposition par l'ARAA ou les porteurs de projets ainsi que d'autres documents de référence à partir des entretiens avec les principaux acteurs de mise en œuvre
- Organiser des réunions de suivi avec l'équipe du programme à l'ARAA
- Produire les différents livrables d'évaluation finale, de capitalisation et de formulation de la phase 2 ;
- Animer une séance de restitution des résultats et produits provisoires de la capitalisation auprès de l'équipe de ARAA ;
- Soumettre dans les délais impartis les documents finaux.

### 9- Méthode et approche

La conduite de l'ensemble de l'exercice devra accorder une attention particulière à l'implication des différentes catégories d'acteurs concernés : bénéficiaires finaux, porteurs de projets et leurs différents partenaires, gouvernements, CEDEAO, agences de coopération, ...

En effet, il s'agit moins de porter des jugements définitifs sur les résultats des opérations financées par le projet et d'en tirer des enseignements, utiles pour l'ensemble des acteurs concernés.

L'exercice doit notamment aboutir à des leçons principales (conclusions) et à des recommandations utiles à l'ARAA (et à ses partenaires) pour de prochains appels à propositions.

### 10- Livrables attendus

Six (06) livrables sont attendus à l'issue de la prestation :

- **Livrable 1** : une note conceptuelle (cadrage) de la mission comportant les démarches méthodologiques, les différentes étapes ainsi que les personnes-ressources et acteurs à contacter par le consultant ;

- **Livrable 2:** un rapport d'évaluation qui comportera un résumé opérationnel faisant ressortir la problématique, les résultats obtenus et les recommandations réalistes, opérationnelles, pragmatiques et concordées avec les parties ;
- **Livrable 3 :** 17 fiches d'évaluation soit une fiche de performance des projets de terrain et la composante COFENABVI et une note synthèse de l'ensemble de l'évaluation.
- **Livrable 4 :** une note de synthèse des performances des 16 projets terrains issus des appels à propositions
- **Livrable 5 :** les fiches de capitalisation thématiques (une fiche thématique) et transversale (une fiche sur les thèmes transversaux)
- **Livrable 6 :** une note de synthèse (version word et Powerpoint) de capitalisation qui résume les aspects saillants des acquis documentés
- **Livrable 7 :** le document ProDoc Phase 2 de PACBAO.

NB : Des comptes rendus des principales réunions et missions dans les pays (réunion de démarrage, des mémos des visites de terrain, atelier de restitution, réunion de débriefing) seront produits à chaque étape de la progression de la mission.

## 11- Transmission des rapports

Les documents seront envoyés en version électronique par email :

- en courrier électronique à l'ARAA basée à Lomé qui est l'Autorité contractante, Monsieur Salifou Ousseini, Directeur Exécutif, osalifou@araa.org avec copie à Madame Aguidi Georgette, gaguidi@araa.org.
- en version papier à l'ARAA basée à Lomé, avec un délai de deux (2) semaines pour le rapport final. Les notes et rapports finaux devront être préparés en français et en anglais.

## 12- Qualification et compétences requises

Le consultant devra répondre aux exigences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac + 5 en sciences agronomiques spécialités Zootechnique, Pastoralisme, Productions Animales, Gestion de Projet, ou tout domaine connexe, agroéconomie, sciences du développement rural, ou toute autre discipline apparentée ;

- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans l'élaboration ou gestion de projets et programmes régionaux de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de la politique agricole de la CEDEAO et une expérience dans l'élaboration de programmes régionaux de développement dans le domaine de filets sociaux de sécurité alimentaire et nutritionnel ;
- Avoir une expérience dans l'évaluation et la capitalisation de programmes régionaux de la politique agricole de la CEDEAO ;
- Avoir élaboré ou participé à l'élaboration d'au moins deux programmes régionaux dans le domaine de développement agricole ou filets sociaux de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest ;
- Posséder une bonne connaissance des approches de cycle du projet et de cadre logique ;
- Posséder une maîtrise avérée des instruments de filets sociaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest ;
- Être familier avec les processus régionaux en cours concernant la sécurité alimentaire, la promotion de l'élevage, la nutrition et la résilience (RRSA, PNR, AGIR, SUN, Stratégie Sahel, Faim zéro, RPCA,) ;
- Avoir un sens de travail en équipe dans un sens critique et constructif ;
- Être familier avec l'environnement institutionnel des organisations régionales ouest-africaines (CEDEAO, UEMOA, CILSS) ;
- Maîtriser parfaitement l'une des 3 langues officielles de la CEDEAO (Anglais, Français, Portugais) et être en capacité de communiquer dans une deuxième de ces trois langues ; parler l'espagnole sera un atout dans la communication avec le partenaire financier du projet
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- Avoir une solide expérience de travail en Afrique de l'Ouest est nécessaire.

### **13- Dossier de candidature**

Les candidats devront soumettre leur dossier constitué des pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une proposition technique contenant la proposition de la démarche méthodologique, le cv du consultant détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;

- Une copie du diplôme ou des diplômes ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus énumérées dans le curriculum vitae.

**NB : Tout dossier incomplet ne sera pas recevable.**

#### **14- Dépôt des candidatures**

Les candidatures sont reçues au plus tard le **03 août 2022 à 17H 00 GMT**, courrier électronique à l'adresse : [recrutements.consultants@araa.org](mailto:recrutements.consultants@araa.org) avec un objet « PRIDEC/PACBAO-SCI23-Evaluation & Formulation »

#### **15- Méthode de sélection**

Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview pourra être organisée avec une short liste de candidats présélectionnés, et seules les candidatures présélectionnées seront contactées.

**L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet appel à manifestation d'intérêt.**

**Le Directeur Exécutif**

**SALIFOU Ousseini**

